



**Ville de Lausanne**

Municipalité

case postale 6904 – 1001 Lausanne

Union des villes suisses  
Monbijoustrasse 8  
Case postale  
3001 Berne

dossier traité par SMUN/PG  
notre réf. A.1/2026/23 - rp  
votre réf.

Lausanne, le 7 mai 2026

## **Réponse à la consultation sur le message sur la promotion économique 2028-2031**

Madame la Directrice,

Nous vous remercions d'avoir sollicité la Ville de Lausanne dans le cadre de la consultation susmentionnée.

La Ville de Lausanne soutient les moyens financiers proposés pour le développement des offres de cyberadministration à destination des entreprises via le portail Easygov, et salue le fait que ces évolutions se fassent en coordination avec l'administration numérique suisse.

Elle est également favorable à l'arrêté fédéral sur le financement de la promotion des exportations, qui permet d'accompagner les entreprises suisses dans la recherche de débouchés dans les marchés étrangers, et de diversifier les partenaires commerciaux dans le contexte économique volatil que nous connaissons.

La Ville se montre également favorable au financement des conditions d'implantation des entreprises en Suisse. Sur ce point, elle estime que les grandes villes du pays devraient être étroitement associées aux démarches de promotion économique, en collaboration avec la Confédération et les Cantons, afin de participer au positionnement des villes comme destinations économiques dans leur domaine d'excellence. La Ville de Lausanne est prête à s'investir dans ce domaine pour mettre en avant ses atouts, notamment dans la science de la vie, les sports et la nutrition.

La Ville de Lausanne souhaite rappeler qu'elle est au cœur d'une des régions les plus dynamiques de Suisse en termes d'innovation. De ce point de vue, un soutien plus marqué à l'industrie serait souhaitable pour offrir des conditions propices à la conservation sur le territoire d'entreprises innovantes synonymes d'emplois à forte valeur ajoutée. En outre, la Ville de Lausanne s'inquiète des effets de bord négatifs sur le montant total des soutiens prévus par le Canton de Vaud dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), dès lors qu'un désengagement de la Confédération dans la politique régionale serait décidé dans le cadre du programme d'allègements budgétaires 2027.

Il est également pris acte de la réduction de la dotation au fond *AF Innotour* pour les années 2028-2031, ainsi que du durcissement des conditions d'octroi de soutien et du financement maximal qui revient à une proportion de 50% au maximum. Dans ce cadre, nous soutenons les mesures proposées pour encadrer un octroi de fond, à savoir :

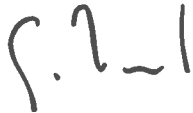
1. Les projets soutenus par des destinations nécessiteront la coopération d'au moins 3 d'entre-elles, ce qui permettrait de renforcer les collaborations entre notre destination et d'autres régions touristiques de Suisse.
2. Le soutien aux projets de numérisation sera axé sur des projets évolutifs, coopératifs et tournés vers l'avenir, ce qui permettrait à notre destination de jouer un rôle moteur dans l'évolution numérique et digitale du secteur du tourisme au niveau national.
3. Seuls des projets dont le volume imputable est supérieur à CHF 200'000.- seront soutenus, ce qui permettrait à notre destination de penser des projets avec une ambition forte, en tenant compte également des 2 points susmentionnés.

Nous soutenons enfin l'élargissement du mandat de Suisse Tourisme visant à porter une attention accrue à la gestion des flux : le visiteur au bon endroit, au bon moment, afin de renforcer la résilience du secteur. Cette approche est en ligne avec celle de notre destination, visant à développer l'activité touristique et sa promotion pendant les périodes creuses, soit de novembre à mars.

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

